

UNE OPERATION UNIQUE EN GIRONDE



ST Seurin Sur l'Isle et les saint seurinois vont être les premiers à initier le changement !

En effet, cette commune va bénéficier en primeur, sur le territoire de la Gironde, d'une expérimentation concernant une nouvelle collecte des déchets. L'objectif principal est de diminuer le volume des déchets comme préconisé par le Grenelle de l'Environnement, tout en assurant la même qualité de service.

→ Un Constat :

Une étude réalisée en Décembre 2010 a permis de déterminer les pratiques et attentes des habitants sur la gestion de leurs déchets et leur façon de trier.

Ces analyses ont fait ressortir plusieurs grandes tendances :

Le tri des biodéchets :

- **50% des st seurinois trient les biodéchets**
 - o Soit avec une collecte en porte à porte
 - o Soit individuellement (composteur, animaux...)
- Les 50 % restants ne le font pas pour certaines raisons :
 - o Pas d'infos
 - o Peur des odeurs

D'autre part sur la fréquence de collecte :

- **75% des st seurinois sont favorables à une collecte bi-mensuelle des OMR** (ordures ménagères résiduelles), soit par :
 - o Une volonté de changement, mais avec un bac plus grand pour leurs besoins (les familles, par ex.)
 - o Ou parce c'est déjà leur propre fréquence

Fort de ces enseignements, le SMICVAL avec la collaboration de la mairie de St Seurin sur l'Isle a **élaboré une nouvelle collecte qui sera effective dès le 03 Mai.**

→ Une tendance qui conforte les grandes directions dressées par les accords II du Grenelle de l'environnement

ZOOM : Les objectifs du grenelle de l'Environnement sont bien définis :

- Réduire de 7% le volume des Ordures ménagères en 5 ans
- Augmenter à 45% la part des recyclables en 2015

Il reste **encore 30% de biodéchets¹ dans les poubelles d'ordures ménagères.**

En développant la collecte des biodéchets en porte à porte sur Saint Seurin sur l'Isle, le SMICVAL a comme objectif de diminuer significativement le volume des poubelles ordinaires. C'est pourquoi la fréquence de collecte change dès le 03 Mai.

De plus, le SMICVAL a signé en 2010 avec l'ADEME un plan local de prévention des déchets, une preuve de la volonté des élus de s'inscrire dans ce programme : réduire le volume des déchets résiduels et augmenter la part des déchets valorisés.

Saint Seurin sur l'Isle est la première commune à expérimenter ce schéma de collecte sur tout le territoire de la Gironde.

Un effet vertueux des efforts : moins d'OMR c'est moins de poubelles à enfouir.

→ La nouvelle collecte effective au 03 Mai 2011

+ de biodéchets, - de déchets quotidiens.

- Les **biodéchets** toutes les semaines (inchangé) : **le mardi matin**
En prévision des risques d'odeurs, passage supplémentaire les mois chauds le vendredi matin du 25 juin au 9 Septembre
- Les **déchets ménagers résiduels (OMR)**, bac marron : **le mardi matin, une semaine sur deux**
- Les **papiers et emballages recyclables**, bac jaune : **le mardi matin, une semaine sur deux**, en alternance avec les OMR



*La collecte se fait grâce à des bennes bi-compartmentées, qui permettent une prise en charge simultanée du bac gris des biodéchets avec le bac marron en alternance avec le bac jaune.
Bien évidemment les bennes sont nettoyées entre chaque tournée.*

¹ Campagne nationale de caractérisation 2007, menée par l'ADEME

→ Les Biodéchets, une matière renouvelable à l'infini

Que sont les biodéchets :

Ce sont généralement les déchets générés par la cuisine au quotidien pour la préparation du repas ou les restes. Et tous ces déchets sont biodégradables.

Quelques exemples :

- Epluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de repas, laitages, croûtes de fromages, marc de café et sachet de thé, pain, fleurs fanées, papier sopalin ou mouchoirs sales...



Comment trier ?

Le SMICVAL met à la disposition des foyers le seau MaxAir, des seaux de cuisine, et des sacs biodégradables pour une utilisation quotidienne. Egalement des bacs à biodéchets (bac gris de 35L) pour stocker les sacs de la semaine. Ce sont ces bacs qui sont ramassés chaque semaine par les agents du SMICVAL.

Que deviennent les biodéchets ?

Triés dans les équipements fournis, collectés en porte à porte par le SMICVAL, ils sont ensuite mélangés et broyés avec des déchets verts provenant des déchetteries.

Après 5 à 6 mois de maturation sous la plateforme de compostage de Saint Denis de Pile, ces biodéchets deviennent un compost de grande qualité.

L'élaboration de ce compost est suivie informatiquement sur la plateforme et des contrôles réguliers sont réalisés par un laboratoire indépendant certifié COFRAC.

Les composts produits par le SMICVAL sont normalisés NFU-44 051.

De ce fait, ils sont utilisables en agriculture biologique, conformément au règlement CEE n°2092/91.



Quelles utilisations pour le Compost du SMICVAL ?

Toute une gamme de produits est disponible au Pôle Environnement de Saint Denis de Pile.

Les professionnels comme les particuliers peuvent venir chercher du compost.

Agriculteurs, pépiniéristes, viticulteurs, maraîchers...

Mais aussi les communes.

Et pour faciliter l'achat des particuliers, le SMICVAL met également en vente des sacs de compost de 15kg.

Une fois transformés, ces déchets retournent dans la terre : le cycle de la matière est bouclé !